



Info Confrançon

Juin 2015 - Bulletin municipal n° 41
www.confrancon.fr



Le mot du Maire

Editorial	3
-----------------	---

Vie communale

Budget fonctionnement	4
Budget investissement	5
Budget assainissement	5
Restaurant scolaire	6
Une aire de jeux au village	7
Cérémonie du 8 mai	7
Sivos	8
Départ du Directeur	9
Démarche zéro pesticide	11

Info pratique

Taxe sur les ordures ménagères	15
Consignes de tri	16
Nouvelles entreprises & activités	17
Carte « accès gratuit » à la base de plein air	18
Carte électorale	18
Passeport	18
Recensement militaire et citoyen	18
Divagation des animaux	18
Travaux bruyants	18

Vie associative

Planète Tennis	19
Football Club	19
Un club à l'aise dans ses baskets	20
La gym à Confrançon	20
Association Copain-Copine	21
Comité de fleurissement	21
Club des retraités	22
Comité des fêtes	22
Le Clic	23
Ligue contre le cancer	23
Croix Rouge	23
Repas du CCAS	23

RENSEIGNEMENTS UTILES

Mairie

1 place de la Mairie, 01310 Confrançon
04 74 30 27 38
E-mail: mairie@confrancon.fr
Site internet: www.confrancon.fr

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi : 10h00 à 11h30
- Mardi : 13h30 à 17h00
- Vendredi : 15h00 à 19h00

Numéros utiles

- École de Confrançon
04 74 25 24 31
- École de Curtafond
04 74 25 70 41
- Crèche Câlins et Trotinettes à Confrançon
04 74 30 14 37
- Garderie & Centre de Loisirs Copain-Copine
04 74 25 22 53
- Restaurant scolaire à Confrançon
07 87 93 16 93

Directeur de publication : Mme Colas (Maire)
Secrétariat de mairie : Sylvaine Martin et Roselyne Magnin

Directeur de publication : Mme Colas (Maire)

Commission information : Karen MARVIE, Chrystelle GUIXA, Jean-Paul BUELLET, Joëlle TABOULOT, Sylvie TRIPLET, Jean-Luc FROMONT

Conception graphique : Gary Leroux

Imprimé sur papier recyclé par Comimpress



Un beau cinquantaire !



» afin de fêter ce cinquantaire, je vous demande de réserver dès aujourd'hui la date du 29 août prochain où toute la population est invitée »

C'est en effet le 10 novembre 1965 qu'est né l'un des premiers districts ruraux de France, sous la houlette du célèbre Docteur Louis JANNEL, maire de Montrevel-en-Bresse et jeune conseiller général de cette époque. Ce pionnier de l'intercommunalité a d'abord rassemblé 11 des 14 communes du canton ; Attignat, Béréziat et Cras sur Reyssouze ne se rallieront qu'en 1971.

Ce district rural deviendra Communauté de Communes en 2000 mais l'esprit tout à la fois de rassembler, mutualiser, partager et travailler ensemble est resté le même durant ces 50 années d'engagement politique. Je ne pourrai citer en quelques lignes toutes les avancées et les progrès réalisés durant cette période dans l'ensemble des communes !

Afin d'éviter un exode rural déjà bien entamé, le Docteur (comme on l'appelait alors) eut l'idée visionnaire de moderniser nos communes pour favoriser le développement économique, social et culturel de notre territoire : équipement en téléphone, construction de réseaux d'adduction d'eau, rénovation du réseau de défense incendie, des bibliothèques, réfection des voiries, aménagement de lotissements, d'équipements sportifs, structures dédiées à la petite enfance, collège avec ramassage idoine, gestion centralisée du personnel communal, ramassage et tri sélectif des ordures ménagères, etc. Louis Jannel restera un précurseur de l'action publique dans de nombreux domaines ! 1965 est également l'année où la municipalité de Montrevel décide l'acquisition d'un terrain de la gravière, pour y installer le camping devenu plus tard la base de loisirs la plus célèbre de la région Rhône-Alpes. Qui aurait pu imaginer un tel développement de cette activité touristique !

Ainsi, la journée de ce cinquantaire débutera par la dénomination du centre culturel Louis Jannel, l'une de ses nombreuses réalisations. L'après-midi sera consacré à des festivités sur le site de la base, notamment des jeux inter-villages entre 14 équipes qui auront à cœur de représenter dignement les 14 communes (inscrivez-vous en mairie si vous souhaitez participer). Puis chacun pourra se restaurer à un prix modique (repas sur inscription en mairie à 10€, gratuit pour les moins de 12 ans) et un superbe spectacle des « Quidams » clôturera la soirée. Tout le programme paraîtra dans le prochain « Plaine Tonique magazine » avec les modalités de participation.

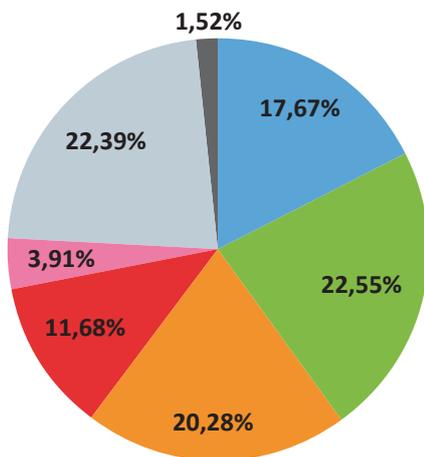
Je fais le vœu que Confrançon soit vraiment bien représenté ce 29 août par ses habitants, car sans la Communauté de Communes de Montrevel-en-Bresse, notre village ne serait pas devenu ce qu'il est aujourd'hui : un village proposant à ses habitants des services et un cadre de vie attrayant !

Votre maire,
Christiane Colas.

Fonctionnement

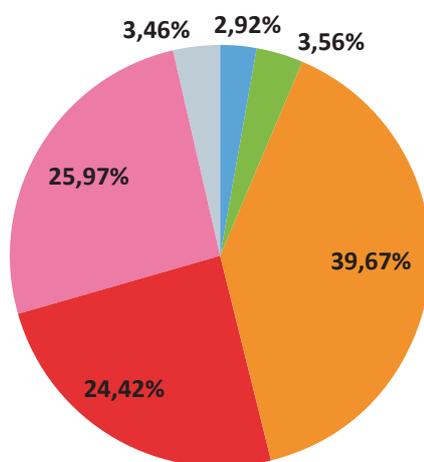
Principales dépenses de Fonctionnement 2015

- **Charges à caractère général**
117 522 € soit 17,67%
- **Reversement COM.COM. (salaires)**
150 000 € soit 22,55%
- **Reversement SIVOS et Veyle Vivante**
134 902 € soit 20,28%
- **Autres charges et Imprévus**
77 651 € soit 11,68%
- **Charges financières**
26 000 € soit 3,91%
- **Virement à la section d'investissement**
148 891 € soit 22,39%
- **Revers. FNGIR et Fds de péréquation**
10 094 € soit 1,52%
- TOTAL : 665 060 €**



Principales Recettes de Fonctionnement 2015

- **Excédent antérieur reporté**
19 402 € soit 2,92%
- **Produits des services**
23 646 € soit 3,56%
- **Impôts et taxes**
236 861 € soit 39,67%
- **Dotations et participations**
162 428 € soit 24,42%
- **Dotation Solidarité COM.COM.**
172 723 € soit 25,97%
- **Revenus des immeubles et exception.**
23 000 € soit 3,46%
- TOTAL : 665 060 €**

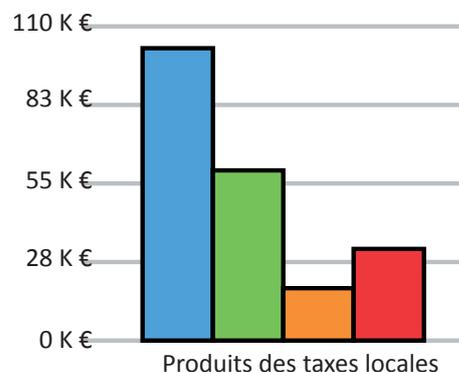


Taux d'imposition communaux des contributions directes

Pas d'augmentation des taux communaux

- **Taxe d'habitation**
8,03 % soit 109 529 €
- **Taxe foncière propriété bâtie**
6,57 % soit 62 507 €
- **Taxe foncière propriété non-bâtie**
21,29 % soit 20 055 €
- **Contribution foncière entreprises**
7,83 % soit 35 846 €

Soit un total de 227 936 €



Evolution de la dette en capital

Dans une commune rurale telle que la nôtre, la dette en capital emprunté évolue en dents de scie, au gré des gros investissements réalisés, qui sont le plus souvent espacés de quelques années : agrandissement de l'école, construction du gymnase, réfection des toitures de l'église, de la mairie... Comme pour la plupart des ménages, le recours à l'emprunt est indispensable, l'important étant d'être en capacité de rembourser. Ces dernières années, l'endettement de la commune a tendance à baisser, à la fois en capital emprunté et en dette par habitant. En 2014, les investissements réalisés (poursuite de la rénovation de la salle des fêtes et achat de mobilier, rénovation de l'appartement 63 route de Confrançon, éclairage public de Feignoux, aménagement du nouveau restaurant scolaire, installation d'une aire de jeux, divers matériels...) pour un total d'environ 220 000 €, ont été financés sur les recettes de la commune, sans emprunt.

Evolution de la dette en capital		Nombre d'habitants	Montant / habitant
Date	Montant (€)		
01/01/2008	706 650,94 €	1053	671,08 €
01/01/2010	1 015 419,92 €	1086	935,01 €
01/01/2012	722 322,35 €	1136	635,85 €
01/01/2014	634 529,45 €	1221	519,68 €
01/01/2015	575 237,77 €	1267	454,02 €

Investissement

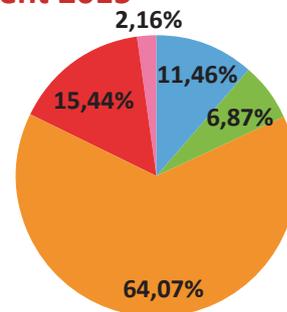
Les investissements 2015 seront pour une partie la continuation des investissements décidés ou engagés en 2014 (pour environ 110 000 € financés sur le budget 2014 mais finalisés début 2015) : l'aménagement du nouveau restaurant scolaire (salle de restauration et cuisine), les études pour la réfection du toit de la salle des fêtes, l'aménagement de l'aire de jeux, l'achat de l'épaveuse... Pour 2015, environ 250 000 € seront investis sans emprunt, principalement pour la réalisation des travaux à la salle des fêtes, mais aussi des achats de matériels liés à la démarche « 0 pesticide »...

Par ailleurs, des crédits d'investissement sont réservés à l'étude et peut-être aux premiers travaux concernant l'aménagement du Logis-Neuf : tourne à gauche, aménagement urbain et paysager, sécurisation... Pour contribuer à ces dépenses d'investissement, un emprunt d'un montant de 150 000 € est envisagé. Il sera effectif sur 2015 ou 2016, en fonction de la date de début des travaux. Il s'agit d'engager une première tranche d'un projet d'envergure qui s'étalera sur plusieurs années et qui verra notre Logis-Neuf faire une nécessaire cure de jouvence...

Parallèlement, comme chaque année, environ 60 000 € seront consacrés à la voirie (financement de la communauté de communes) pour l'entretien des routes et la sécurité de tous.

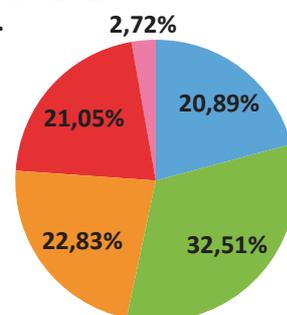
Dépenses d'investissement 2015

Déficit antérieur reporté	81 660 € soit 11,46%
Remb. du Capital emprunts	49 000 € soit 6,87%
Investissement 2015	456 679 € soit 64,07%
Restes à réaliser 2014	110 016 € soit 15,44%
Différences sur vente d'immo.	15 402 € soit 2,16%
TOTAL	712 757 €



Recettes d'investissement 2015

Virement de la section de fonc.	148 891 € soit 20,89%
Excédent de fonc. 2014	231 714 € soit 32,51%
Recettes diverses (TLE, TVA, subv...)	162 750 € soit 22,83%
Emprunts	150 000 € soit 21,05%
Recette sur vente d'immo	19 402 € soit 2,72%
TOTAL	712 757 €



Assainissement

Le service public d'assainissement collectif est un budget annexe de la commune, distinct du budget général. Ayant pour buts la gestion de la collecte et le traitement des eaux usées, il est financé par les taxes prélevées sur la facture d'eau des administrés « raccordés » à ce réseau et par les subventions obtenues. La société SOGEDO assume le fonctionnement des installations d'assainissement par Délégation de Service Public.

Si d'importants travaux ont été conduits sous les mandats précédents, les dernières années n'ont pas connu d'investissement : le service assainissement est actuellement dans une phase de fonctionnement uniquement et les dernières échéances d'emprunt ont été payées en 2014.

Le budget 2014 a généré un excédent d'environ 23 500 €, qui est venu s'ajouter aux 81 000 € des années antérieures. Pour 2015 et avec la fin des emprunts sur ce budget, l'excédent devrait se monter à environ 40 000 €. Ces excédents et reports des années antérieures constituent une réserve bien utile avant d'aborder le prochain gros chantier : la rénovation du réseau du Logis Neuf avec sa mise en séparatif eaux pluviales / eaux usées, qui se fera en parallèle des travaux routiers de ce vaste quartier. Ce programme de rénovation du réseau d'assainissement du Logis Neuf pourrait coûter entre 700 000 et 1 000 000 €. Comme pour chacun des gros investissements qui ont jalonné la mise en place du réseau d'assainissement, le recours à emprunt sera nécessaire.

Restaurant scolaire

A la rentrée des vacances de printemps, les enfants scolarisés à Confrançon ainsi que les cantinières ont pu intégrer les nouveaux locaux de la cantine après plusieurs mois de travaux. Membres de l'association, cantinières et enfants nous ont fait part à cette occasion de leurs premières impressions.

- Pour nos petits : « Cette cantine est belle, grande, on a tous un porte manteau maintenant et il y a une nouvelle cuisine avec un four pour continuer à faire les frites ! ». A l'exception de trois petites abstentions, tous pensent que « c'est mieux maintenant ».
- Pour les cantinières : « L'agencement de la nouvelle cuisine ainsi que le nouveau matériel plus fonctionnel nous permettent de travailler de façon agréable dans des locaux plus spacieux et mieux agencés. La salle de restauration plus grande permet de recevoir successivement les deux services avec la possibilité pour chaque enfant de s'installer. Cette salle beaucoup plus lumineuse et spacieuse permet à chacun de circuler sans se gêner, le passage du chariot et des services est simplifié. Petit bémol : la salle reste bruyante. »
- Pour les membres de l'association : « Le bureau du restaurant scolaire tient à remercier la municipalité pour ces nouveaux locaux et le travail fourni. La municipalité a donné beaucoup de son temps et utilisé un budget important pour faire de cette nouvelle cantine un endroit agréable et fonctionnel pour accueillir nos enfants ».

Propos recueillis par Sylvie Triplet, seconde adjointe.

Merci aux co-présidentes du restaurant scolaire, aux cantinières et aux enfants.

Le coût de l'investissement avoisine les 75 000 €.

Renseignements :

Jennifer GUERRY : 06 87 24 72 45

Magali DESPLANCHES : 06 66 54 42 32

Site : www.cantine.curtafond.confrancon.sitew.com

Nouvelles coordonnées du restaurant scolaire :

Tél. : 07 87 93 16 93

cantine.confrancon.curtafond@gmail.com

L'adresse postale reste inchangée :

38 route de Confrançon 01310 CONFRANÇON





Une aire de jeux au village

L'aire de jeux installée ce début d'année, composée d'une balançoire double, de deux jeux à ressorts et d'un banc, connaît un vif succès auprès des enfants et des familles.

Le coût de cet aménagement se monte à 8 800 €.

La Municipalité espère que ce nouveau lieu de rencontre et de détente sera apprécié des usagers.

Cérémonie du 8 mai

Plusieurs générations avaient répondu à la traditionnelle invitation lancée par Mme le Maire à l'occasion de la commémoration de l'armistice du 8 mai 1945. Après le défilé qui menait enfants, pompiers, membres du conseil municipal, anciens combattants et habitants du village au monument aux morts, Christiane Colas, Maire, et Bernard Verne, président de l'Amicale des Anciens Combattants, déposaient une gerbe à la mémoire de toutes les victimes de la seconde guerre mondiale, en ce 70^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945. Puis tous deux donnaient successivement lecture des messages de l'Union Nationale des Combattants et du Secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et de la mémoire : cinq longues années de conflit, plus de 50 millions de morts, souffrances et privations des militaires et des populations civiles, occupation, déportation, extermination, résistance... et puis la paix, signée le 8 mai 1945 avec l'espoir de ne jamais revivre cela, mise en perspective avec le constat d'une paix et d'une liberté fragiles à l'épreuve des violences et atrocités commises aujourd'hui en différents endroits du monde. Marc Chapaton égrenait ensuite les noms des enfants de Confrançon morts pour la France au cours des différents conflits. Enfin, une minute de silence était donnée en leur mémoire.

A l'issue de la cérémonie, un pot de l'amitié était offert par la municipalité dans les nouveaux locaux du restaurant scolaire.



Commémorer le 8 mai 1945 pour se souvenir...

Sivos

Créé en 2005, le Sivos, syndicat intercommunal à vocation scolaire assume la gestion des écoles du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) Confrançon-Curtafond.

Le Sivos dispose de son budget propre, qui est alimenté par la contribution des deux communes en fonction du nombre d'enfants scolarisés.

Côté finances

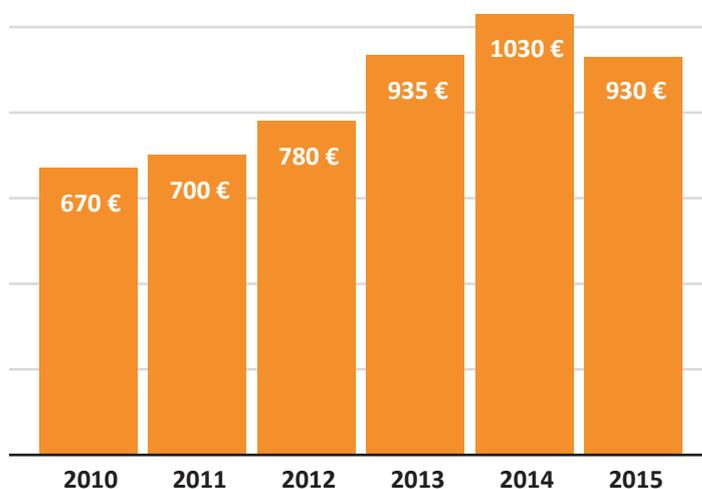
Son budget s'élève à environ 230 000 € (fonctionnement + investissement). Le principal poste de dépenses est naturellement les charges de personnel (150 000 € environ).

Autres dépenses : chauffage et énergie (20 000 €), produits entretien et eau (6 000 €), fournitures scolaires (13 000 €)...

Le Sivos apporte également des aides aux services attachés aux écoles :

- le restaurant scolaire : subvention de 3 500 € à l'association (par ailleurs, les charges de bâtiments sont assumées par les communes) ;
- la garderie périscolaire : subvention de 4 500 € à l'association et 8 000 € versés à la mairie de Confrançon pour la participation du Sivos aux charges de fonctionnement du bâtiment.

L'investissement est en général peu élevé au Sivos car ce sont les communes qui ont conservé la compétence pour les bâtiments. Cependant, pour 2015, nous allons équiper 2 classes sur Curtafond (la 3^{ème} est programmée pour 2016) en vidéoprojecteur interactif (avec un ordinateur) pour un coût d'environ 3 000 € par classe.



Évolution du coût par élève revenant aux communes

Préparation de la rentrée 2015

La réforme des rythmes scolaires a été mise en place dans notre RPI à la rentrée 2014. Cela n'a pas été facile notamment car nous avons deux services de cars (une navette entre les écoles et un ramassage sur la commune de Confrançon) matin et soir. Cependant, grâce à la volonté qui nous anime et aux échanges riches avec les enseignants et représentants de parents d'élèves, nous avons pu proposer un service gratuit de qualité (sans augmentation de l'impôt) qui a recueilli la satisfaction de tous les enfants et de leurs parents.

Néanmoins, quelques imperfections liées à la mise en place de ces rythmes ont été relevées, notamment du côté de nos services de restaurant scolaire et de garderie.

En septembre 2015, nous enregistrons une hausse importante de nos effectifs (une quinzaine d'élèves), portant ceux-ci à 224 élèves environ pour 8 classes (28 de moyenne). Cette hausse est essentiellement due à la rentrée de plus de 40 enfants de 3 ans. Nous aurons, de ce fait, environ 100 élèves de maternelle répartis sur 4 classes dont une avec les CP.

		2010	2011	2012	2013	2014	2015
Confrançon	Enfants	140	137	123	130	127	139
	En %	66,04%	65,87%	62,44%	66,33%	66,15%	67,15%
Curtafond	Enfants	72	71	74	66	65	68
	En %	33,96%	34,13%	37,56%	33,67%	33,85%	32,85%
Total	Enfants	212	208	197	196	192	207

Prévision rentrée 2015 : 224

Enfants par commune (habitation) au 1^{er} Janvier de l'année

Nous avons pris acte que, dans le cadre des mesures de carte scolaire prises par l'inspection Académique de l'Ain pour la rentrée 2015, notre RPI ne bénéficiera pas de l'attribution d'une nouvelle classe. Dès que nous avons appris cela, nous avons travaillé à l'organisation à mettre en place afin de prendre en compte les deux points évoqués précédemment : les imperfections rencontrées cette année et la hausse des effectifs.

En réunion de Sivos, nous avons décidé la création d'un poste supplémentaire d'ATSEM (environ 2/3 d'ETP) afin d'aider à l'école les 5 matins, mais aussi au restaurant scolaire et à la garderie. Vous imaginez bien qu'en cette période difficile pour les collectivités, cet effort financier pour nos petites communes est très important.

Modifications des horaires des écoles du RPI

École	2015 / 2016
Confrançon Matin : Après-midi :	8h30 / 11h30 13h30 / 16h00 TAP le jeudi 13h30 / 14h30
Curtafond Matin : Après-midi :	8 h 40 / 11 h 40 13 h 40 / 16 h 10 TAP & APC le vendredi 13h40 / 14h40

Mais ce ne sera pas suffisant sans un ajustement des horaires des deux écoles. Nous avons donc réfléchi à cette modification à la marge, en lien avec la directrice et le directeur des écoles. Nous avons également questionné le service transports du Conseil Départemental qui nous a donné un accord de principe du fait que ces ajustements sont peu importants.

Ces modifications ont reçu un avis favorable à l'unanimité du conseil d'école réuni exceptionnellement le 5 mai 2015.

Hervé COLAS,
Président du Sivos

Modifications des nouveaux horaires transports - Rentrée 2015

Transports	2015 / 2016
Ramassage sur Confrançon MATIN	Fin avec arrivée à l'école de Curtafond à 8h15
Navette entre les 2 écoles MATIN	Départ école Curtafond : 8h20 Montée de l'agent du Sivos Arrivée école Confrançon : 8h25 Départ école Confrançon : 8h30 Arrivée école Curtafond : 8h35 Descente de l'agent du Sivos
Navette entre les 2 écoles SOIR	Départ école Confrançon : 16h05 Montée de l'agent du Sivos Arrivée école Curtafond : 16h10 Départ école Curtafond : 16h15 Arrivée école Confrançon : 16h20 Descente de l'agent du Sivos
Ramassage sur Confrançon SOIR	Début avec départ de l'école de Curtafond à 16 h 30 maxi Pas de passage à Confrançon

Départ du Directeur

J'ai été nommé à la rentrée de septembre 2012 sur le poste de directeur d'école de Confrançon. Cette nomination résultait d'une mutation professionnelle de mon épouse.

Je souhaite remercier les différents bénévoles, professionnels, parents, collègues et élus ainsi que les associations des communes de Confrançon / Curtafond qui m'ont accompagné dans la réalisation des différents projets.

Je quitte mon poste pour une affectation de directeur d'école à l'école Louis Parant sur Bourg-en-Bresse.

Autre école, autre public... autres projets.

Jean Moricheau
Directeur de l'école



Merci M. Moricheau



Les TAP, temps d'activités périscolaires ont été mis en place à la rentrée 2014. Ainsi, les enfants ont pu découvrir selon les âges : yoga, atelier musical, arts plastiques, tennis de table, théâtre, découverte du corps humain, jeux d'opposition, jeux de société, créations en tissu, basket...



Démarche zéro pesticide



Le 10 décembre 2014, Christiane COLAS, maire de Confrançon a signé la charte régionale d'entretien des espaces publics

« Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages » en présence de Robert BLOUZARD, président du syndicat mixte Veyle Vivante et de Régine SAURA-LACOUR, représentante de la FRAPNA Ain.

Par cet acte public, la municipalité a souhaité donner un caractère officiel à une démarche de respect de l'environnement et de développement durable entamée voici

plusieurs années par les équipes municipales successives. Cette charte régionale est pilotée par la DRAAF Rhône-Alpes¹, la FRAPNA² et la FREDON Rhône-Alpes³. L'objectif à échéance 5 ans est de supprimer progressivement l'utilisation des pesticides dans la gestion des espaces communaux. Cette démarche est l'affaire de tous, car elle vise à notre niveau à contribuer à la préservation des biens communs fondamentaux que sont la santé et l'environnement. De plus, elle se matérialise par une évolution esthétique des espaces publics : ici des « mauvaises herbes » qui poussent sur une place, là une pelouse où il y a des brins d'herbe qui dépassent... Il ne s'agit pas là d'un laisser-aller de la part des employés communaux mais bien d'un choix d'élus. Ensemble, agents communaux, bénévoles du fleurissement, habitants, élus, partenaires techniques, nous devons nous mettre en recherche de solutions alternatives à l'utilisation des pesticides.

La municipalité se tient à votre écoute pour entendre ce qui est acceptable pour les uns, inadapté pour les autres, et vos propositions pour notre cadre de vie.

1. Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt

2. Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature

3. Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles



Moins de Pesticides, plus de nature à Confrançon

Un changement des pratiques d'entretien des espaces va souvent de pair avec la présence de végétation spontanée au bord des routes, sur les trottoirs et dans les espaces verts.

Changeons notre regard sur ces plantes sauvages

Elles témoignent d'une meilleure prise en compte de votre santé et de la qualité des eaux qui vous entourent.

Préserveons l'eau

Confrançon fait partie du bassin versant de la Veyle. Le syndicat Veyle Vivante, porteur du contrat de rivière, constate de façon récurrente la présence de pesticides dans les eaux. Tous concernés !

Pesticides ?

Conçus pour détruire des organismes vivants indésirables, les pesticides (désherbants, insecticides, fongicides...) sont abondamment utilisés : 60 000 tonnes par an en France, dont 90% pour les usages agricoles, et 10% pour les espaces verts, les jardins, les voies ferrées...

La France est le 1^{er} consommateur de pesticides en Europe. Les utilisateurs sont bien entendu les premiers exposés aux risques de contamination. Mais les matières actives de synthèse ainsi répandues dans la nature sont présentes partout :

- dans l'air : Des études en Rhône-Alpes ont montré la présence de 4 fois plus de pesticides en zone urbaine qu'en milieu naturel, et jusqu'à 10 fois plus en zone agricole. (Air Rhône-Alpes, 2007 à 2009)
- dans l'alimentation : 36 % des fruits et légumes contrôlés en France contiennent des résidus de pesticides (dont 1,7 % sont non conformes à la réglementation). (DGCCRF, 2011)
- dans l'eau potable : 372 captages d'eau potable ont été abandonnés en France entre 1998 et 2008 du fait d'une pollution par les pesticides. (Direction Générale de la Santé, 2012)

Face à ces constats partagés, nous pou-

vons penser que c'est aux autres d'agir en premier, que nos pratiques ne sont qu'une goutte dans cet océan de pesticides. Nous pouvons aussi penser que les petits ruisseaux non pollués font les grandes rivières non polluées, et que ce combat pour la santé et l'environnement est l'affaire de tous, chacun à son niveau.

C'est bien dans cet esprit que la municipalité a souhaité s'engager en précédant l'interdiction qui sera faite aux communes à compter du 1^{er} mai 2016 d'utiliser des produits phytosanitaires sur les espaces verts et les promenades ouvertes au public.

Ainsi la commune bénéficie-t-elle d'un accompagnement de la part de deux organismes partenaires, la FRAPNA et le syndicat Veyle Vivante. La démarche comporte plusieurs étapes :

- Un diagnostic est réalisé au travers du plan de désherbage communal, avec des préconisations sur les techniques alternatives au désherbage chimique en matières technique, économique et équipements.
- Des démonstrations, formations ou actions de sensibilisation pourront être proposées.
- Un bilan annuel sera réalisé afin de mesurer les progrès et d'évoluer vers l'objectif 0 pesticide.

Place propre ou place saine ?

N'est il pas paradoxal qu'une place dite propre, c'est-à-dire traitée chimiquement puisse être nocive à la santé des usagers alors qu'une place dite sale, c'est-à-dire peuplée de quelques herbes s'avère préserver la nature et la santé ?



Les agriculteurs face aux risques de cancer

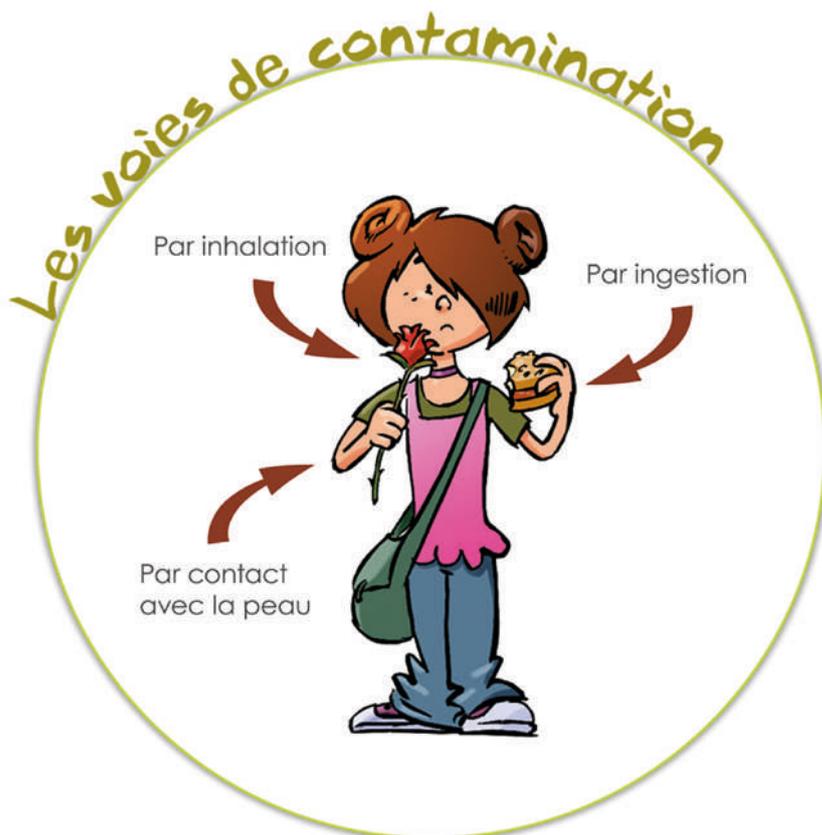
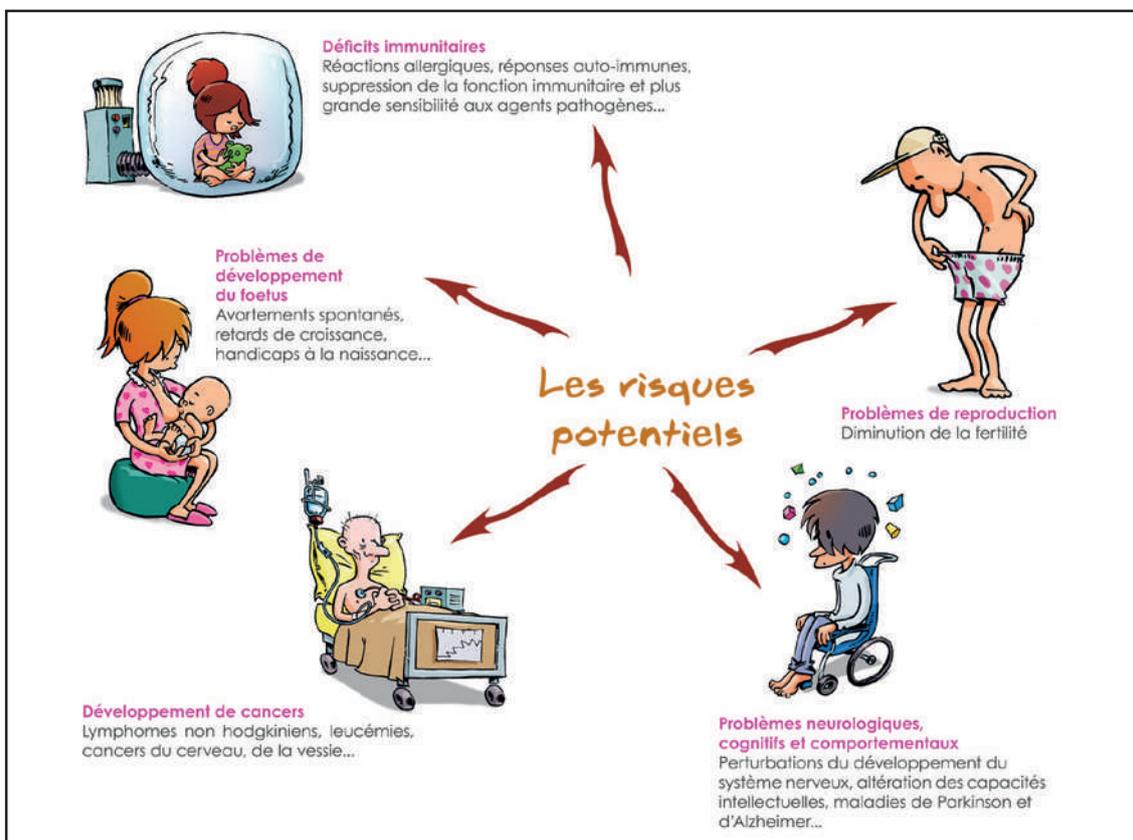
L'enquête Agrican vise à étudier l'impact de l'exposition des agriculteurs à des risques particuliers (pesticides, ultraviolets, virus animaux...), et notamment leurs risques de cancer.

Portant sur plus de 180.000 affiliés de la Mutualité sociale agricole, elle fait le constat que les agriculteurs risquent des types de cancers différents selon leur secteur d'activité, ce qui pourrait être lié à l'utilisation de pesticides.

Le risque de cancer du poumon est ainsi deux fois plus élevé chez les agriculteurs spécialisés dans la culture des pois fourragers, de légumes ou d'arbres fruitiers.

Pour le cancer de la prostate, ce sont les producteurs de bovins et les agriculteurs spécialisés dans le tournesol, le tabac, les fruits et les pommes de terre qui sont les plus exposés...





Extrait de l'exposition « Objectif Zéro Pesticide » de la FRAPNA présentée le 10 janvier dernier lors de la cérémonie des vœux de la municipalité.
Illustrations : Dominique Charron.

Le plan de désherbage communal

Une quinzaine de personnes, agents communaux, membres du comité de fleurissement, habitants ou élus a participé à la présentation du plan de désherbage communal, qui s'est tenue le 13 mai dernier. Thibaud Pandelakis chargé de mission au syndicat Veyle Vivante a présenté à un public intéressé le diagnostic portant sur les pratiques communales en matière de pesticides et les premières préconisations en vue de leur suppression.

En premier lieu, il ressort que la commune n'utilise déjà que très peu de pesticides, moins de 4 litres par an alors qu'un usage dit « normal » représenterait de l'ordre de 27 litres par an. Autant dire que les élus et les agents communaux sont mobilisés depuis plusieurs années sur cet objectif. Ainsi, il n'y a guère que le cimetière qui fait l'objet d'un traitement chimique, toutes les autres zones désherbées le sont de façon mécanique, thermique ou combinée. Pour aller plus loin, il semble opportun de pouvoir utiliser du matériel spécifique qui pourrait permettre une meilleure efficacité tant du point de vue de l'esthétique que du temps de travail : réciprocat, porte outil avec brosse, systèmes à dents et lame... Des expérimentations seront à conduire. Par ailleurs, il apparaît important de favoriser la communication et l'échange avec la population, afin d'évoquer le seuil de tolérance de chacun aux mauvaises herbes, de sensibiliser aux enjeux de cadre de vie, de santé et d'environnement, et aussi de promouvoir ces mêmes pratiques vertueuses chez les particuliers, pour les cours et jardins...

Jean-Luc Fromont
Conseiller municipal délégué
au développement durable



Type de désherbage
■ Chimique
■ Mécanique
■ Mixte
■ Thermique

Les zones désherbées ont été cartographiées et classées selon les pratiques actuelles de désherbage, les enjeux esthétiques et de fréquentation



L'utilisation de matériels spécifiques pourrait amener un gain d'efficacité

Instauration d'une taxe sur les ordures ménagères

Comme vous le savez, les finances des collectivités locales sont tendues et celles de notre Communauté de commune n'échappent pas à cette tendance. Cette situation est due à la baisse des dotations de l'Etat ajoutée à une conjoncture économique difficile depuis 2008.

Un autre élément pèse lourdement sur les finances communautaires : la gestion des ordures ménagères. En effet, celle-ci coûtera plus de 1 360 000 € en 2015, en augmentation régulière de plus de 150 000 € par an (environ 500 000 € en 3 ans). Ces hausses sont essentiellement liées aux coûts d'enfouissement et/ou de traitement des ordures ménagères.

La situation financière des 14 communes de Communauté de communes ne permettait plus de rester le dernier territoire de l'Ain sans taxe ou redevance. Tous les maires, ainsi que les autres élus communautaires ont donc décidé l'instauration de cette taxe pour 2015.

Elle sera conséquente et sera payée par les propriétaires : elle représentera environ

Trier : une nécessité financière pour nous et notre collectivité

Déchets	Poids	Coût à la poubelle	Coût au tri sélectif	Coût dans un composteur
10 Briques de lait ou jus de fruit	400 g	10 centimes	2 centimes	
1 bouteille en verre	700 g	Normalement interdite, mais... 17 centimes	3 centimes	
1 kg d'épluchures de légumes	1 kg	24 centimes		0

7.5 % de la valeur locative du foncier bâti (voir votre taxe foncière). En moyenne, la taxe sera comprise entre 100 et 200 €.

Cette hausse intervient malgré nos très gros efforts pour trier plus et mieux. Attention, il ne faut pas baisser les bras. Sans ces efforts, la note serait encore plus

importante. Continuons à faire diminuer le poids de nos poubelles.

Hervé Colas
Adjoint au Maire
et membre du conseil
communautaire

Le tri sélectif

Les sacs refusés par le camion collecteur en raison de leur contenu non trié sont toujours nombreux dans notre commune. A chacun de faire l'effort d'utiliser à bon escient la collecte des ordures ménagères, les points d'apport volontaire et les déchetteries d'Etrez et Polliat.



L'enlèvement des dépôts illicites de déchets est facturé 75€ par la Communauté de Communes

Brûlage des bois et broussailles

Le brûlage du bois provenant des débroussaillages, tailles de haies ou d'arbres est autorisé même si la valorisation de ces déchets par compostage individuel ou en déchetterie doit être privilégiée. L'autorisation s'applique sous réserve de respecter les conditions suivantes :

a) Végétaux pouvant être brûlés :

Les déchets de bois à éliminer devront être suffisamment secs pour brûler facilement et en produisant un minimum de fumée. Le brûlage des déchets verts frais est interdit. L'adjonction de tous produits (pneus, huile de vidange...) pour activer la combustion est interdite.

b) Période et horaires pendant lesquelles le brûlage est autorisé :

Le brûlage est interdit du 15 juin au 15 septembre. À l'exception de cette période, le brûlage des végétaux ne pourra s'effectuer qu'après le lever du jour et l'extinction totale du feu devra avoir lieu avant 20 heures.

Horaires d'ouverture des déchetteries

ETREZ lundi au samedi : 9h à 12h et 14h à 17h

POLLIAT lundi, mercredi, samedi : 8h à 12h et 13h30 à 18h (19h en été),
vendredi : 13h30 à 18h (19h en été)

Consignes de tri



Emballages ménagers en vrac Packages unpackaged—Verpakkingen in bulk



Journaux Magazines en vrac Newspaper unpackaged Kranten tijdschriften in bulk



Verres en vrac—Glass unpackaged—Glas in bulk



Pour toute question, n'hésitez pas à contacter les
Ambassadeurs du tri - Direction des infrastructures et de l'Environnement
☎ : 04.74.30.85.60



Nouvelles entreprises & activités

Nathalie Carjot *NatDéCoach*

Originaire du Beaujolais, Nathalie CARJOT habite la commune de Confrançon depuis Janvier 2011. NatDé'Coach, micro-entreprise créée depuis le 1^{er} Mars 2015 vous propose ses conseils en décoration et réagencement, customisation de meubles, redonne une seconde vie à vos objets et sur demande pour l'événementiel (mariage, baptême, communion). Voici quelques photos de ses créations :



Avant



Après

Contact :

Tél. : 06 37 99 34 64
joly-carjot.nathalie@orange.fr

V.I.E. Vincent Verne

L'entreprise V.I.E. (Verne Isolation Extérieure) a été créée le 14 septembre 2009 et est devenue la Sarl V.I.E. Vincent Verne le 9 avril 2012. L'entreprise intervient dans 2 domaines principaux :



- Les menuiseries extérieures en neuf ou en rénovation (Bois, PVC, Alu ou mixtes).
- L'isolation thermique extérieure avec en finition un parement en bardage bois ou matières composites.

V.I.E. peut aussi fournir et poser des terrasses bois, avancées de toits, abris voitures sur poteaux, menuiseries intérieures (blocs portes, escaliers, parquets, façades de placards...).

L'entreprise V.I.E. est en cours de validation pour être certifiée pour les normes Qualibat et RGE.

Contact :

Vincent Verne
Tél. : 06 13 01 18 32
vverne@wanadoo.fr
686 route de Bourg-en-Bresse à Confrançon

Le château de Loriol, joyau de Bresse, ouvre son Donjon...

700 ans d'histoire, dans un site classé

Route de St Didier
Mâcon Bourg

Visite sur rendez-vous : 06.84.05.30.33

Château de Loriol

Nouveau : le château de Loriol se visite, sur rendez-vous. Possibilité également de prendre des photos de mariage dans le parc et dans le donjon.

Renseignements et tarifs :

Tél. : 06 84 05 30 33

Carte « accès gratuit » à la base de plein air

Si vous habitez Confrançon ou l'une des 14 communes de la Communauté de Communes, vous pouvez accéder gratuitement à la Base de Plein Air de Montrevel-en-Bresse. Une carte d'accès est délivrée à

la mairie sur présentation d'une photo et d'un justificatif de votre domicile. Si vous avez déjà cette carte, pour continuer à bénéficier en 2015 de l'entrée gratuite, vous êtes invité à vous rendre en mairie où vous



sera délivrée, sur présentation de ladite carte, une gommette autocollante portant le nombre 15 pour l'année en cours.

Carte électorale

Vous avez remarqué une anomalie quant à votre nom marital, adresse, etc. Merci d'en faire part à la mairie : 04 74 30 27 37 - mairie@confrancon.fr

Passeport

Nous vous rappelons que la commune de Confrançon n'est pas habilitée à délivrer les nouveaux passeports biométriques. Vous pouvez vous rendre au plus près aux antennes de Montrevel-en-Bresse, Bourg-en-Bresse ou Chatillon-sur-Chalaronne. Pour ce faire, veuillez prendre rendez-vous à la mairie de votre choix.

Recensement militaire et citoyen

Toute personne (fille ou garçon) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics (par exemple : bac, permis de conduire, conduite accompagnée...).

Ce jeune doit se présenter en mairie avec le livret de famille et sa carte d'identité.

Divagation des animaux

La divagation des animaux est interdite car dangereuse.

Une convention de fourrière a été signée entre la commune et la SPA. En cas de divagation sur le domaine public, les animaux errants seront capturés et pris en charge par la SPA de Dompierre-sur-Veyle. Ils pourront y être récupérés par leur propriétaire après indemnisation à la SPA.

Travaux bruyants

Par arrêté préfectoral, les travaux de type jardinage ou bricolage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, débroussailluse, perceuse, raboteuse, scie mécanique... sont autorisés les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,

les dimanches et jours fériés de 10h à 12h,

les autres jours de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.

**RESPECTER CES HORAIRES,
C'EST RESPECTER SES VOISINS !**

Planète Tennis

Forte de ses 137 licenciés, Planète-Tennis est une association sportive qui se porte plutôt bien.

Elle propose une école de tennis dont la plus grosse partie de l'activité se passe à Confrançon, à l'Espace Busnel mis à la disposition du club par la Mairie. Deux enseignants diplômés d'Etat y prodiguent leur savoir avec brio aux 80 élèves inscrits. Deux autres sites complètent cette école : la salle de sport de St Didier d'Aussiat et le gymnase de Montrevel-en-Bresse.

Association sportive, Planète-Tennis participe aux compétitions officielles organisées par la Fédération Française de Tennis à laquelle elle adhère depuis sa création : championnats par équipes jeunes et

adultes, hommes, femmes et mixte (une vingtaine d'équipes) ainsi qu'aux championnats individuels (jeunes et adultes).

Planète-Tennis organise au printemps un tournoi homologué masculin et féminin ouvert jusqu'à 15/1 ainsi qu'un concours de pétanque au mois de Juin, sans oublier toutes les animations organisées par un des enseignants au cours de l'année.

14 bénévoles travaillent sans relâche à la bonne organisation du club.

Renseignements :

Monique PERRET - 06.17.14.03.45

planete-tennis@fft.fr

<http://club.quomodo.com/planete-tennis>



Jean-Eric et ses élèves

Les jeunes du Football Club supporters du FC Bourg Péronnas

Le club de Bourg Péronnas qui évolue en championnat National a invité nos jeunes

à venir les supporter. Nous avons choisi la rencontre du 10 avril contre Fréjus

St Raphaël. 47 enfants et une trentaine d'adultes ont répondu à l'invitation. Toute cette cohorte était encadrée par les éducateurs du club. Les enfants ont encouragé les bleus avec beaucoup de ferveur. Par leurs chants, ils ont mis une bonne ambiance dans la tribune. Chacun gardera un bon souvenir de cette soirée d'autant plus que les locaux se sont imposés sur le score de 4 à 0. Cette expérience sera sans doute à renouveler. Le Football Club Curtafond Confrançon St Martin St Didier remercie Bourg Péronnas pour son invitation et le félicite pour son accession en ligue 2.

Renseignements :

Mickael BROYER - 06 22 39 81 99

mickael.broyer@orange.fr



La délégation du football-club pour supporter Bourg-Peronnas

Un club à l'aise dans ses baskets



Ambiance garantie

La saison s'achève avec une augmentation du nombre de licenciés, 134 dans 12 équipes engagées en championnat départemental dont 4 équipes seniors et 8 équipes jeunes. On retiendra également de cette saison que notre équipe 1 masculine a gagné son accession en DM1.

C'est dans une ambiance familiale et conviviale que nos matchs se déroulent le samedi à l'espace Busnel grâce à une équipe de bénévoles motivée. Sur place chacun peut trouver de quoi se restaurer et se rafraîchir.

La saison prochaine est déjà en cours de préparation, une permanence sera organisée fin juin, la date sera affichée à l'entrée du gymnase. Vous pourrez à cette occasion vous renseigner sur le déroulement de la saison et aussi retirer votre demande de licence. Nouveauté cette année, l'ASC organise une vente de textiles floqués au nom du club, short maillot, veste, surmaillot...

Le club participera au forum des associations le 5 Septembre et à cette occasion les maillots pourront être personnalisés. En pleine expansion, notre club a au-

jourd'hui besoin de personnes désireuses de s'investir dans l'arbitrage, la tenue des tables de marques et l'encadrement des équipes. La formation des bénévoles est prise en charge par l'association.

Pour nous aider dans l'organisation de nos journées, toute aide est la bienvenue (tenue de la buvette, préparation des goûters...).

Nous remercions tous nos sponsors et notre public qui vient de plus en plus nombreux tous les samedis.

Venez nous rejoindre !!!

Renseignements :

Stéphanie Fontaine - 06 30 16 50 16

Sandrine Pezant - 06 89 91 60 77

asconfrancon@hotmail.fr

Page facebook : A S Confrançon

La Gym à Confrançon

La saison 2014/2015 a vu l'association « La Gym à Confrançon » en pleine dynamique !

En effet, la nouvelle activité proposée, zumba, est un succès avec une quarantaine d'inscrits.

L'association compte 120 adhérents en tout sur les quatre activités proposées : sports-loisirs, gym douce, gym tonique et zumba, tout ceci dans une ambiance conviviale et détendue.

ATTENTION ! CHANGEMENT DE DATES pour l'année 2015/2016 !

- ZUMBA le lundi, de 19h45 à 20h45, avec Elysa

- GYM TONIQUE le mercredi, de 20h à 21h avec JB

Les autres activités restent inchangées :

- GYM DOUCE le jeudi de 15h45 à 16h45 avec Marie-Claude

- SPORTS-LOISIRS le mercredi de 19h à 22h30



La zumba fait le plein

Les cours ont lieu à la salle des fêtes ou au gymnase.

Renseignements :

Joëlle Taboulot : 04 74 30 24 72

taboulot.gilles@orange.fr

Claire-Marie Bataillard : 04 74 30 44 89

Association Copain-Copine

COPAIN-COPINE est une association au service des parents de Confrançon et des communes avoisinantes.

Notre but est d'aider Marie Laure et son équipe à gérer les deux activités de l'association :

- Garderie périscolaire : avant et après l'école,
- Centre de loisirs : mercredi, petites vacances et juillet.

Après notre Assemblée Générale du 27 mars dernier, le bureau a été renouvelé comme suit :

Présidente : Virginie BONNAMENT

Vice président : Romain PELLETIER

Trésorière : Isabelle ROLLY

Trésorière adjointe : Géraldine RIGAUDIER

Secrétaire : Stéphanie LOPEZ

Secrétaire adjointe : Delphine DA SILVA

Membre : Charline LACOQUE

Le bureau est composé cette année de 7

membres de bureau cette année, aidés par 2 représentants de la municipalité, Chrystelle GUIXA et Nicolas MICHALET.

Nous organisons des manifestations afin que la garderie puisse renouveler du matériel et des jeux pour nos enfants et éviter les augmentations de tarifs indésirables ! Comme vous pourrez le constater, ces journées sont bien remplies mais toujours dans une bonne humeur familiale.

Sans garderie que ferions-nous ! Nous comptons sur vous pour venir rejoindre notre équipe ou contribuer à votre manière.

Renseignements :

Virginie BONNAMENT, Présidente

06 60 17 20 30

Marie Laure LOUVET, directrice

04 74 25 22 53

copain-copine01@orange.fr



Notre dernière manifestation « vente de pizzas maison » cuites au four à pain du village

Comité de fleurissement

Avec le retour des beaux jours, le comité de fleurissement, qui se compose actuellement d'une quinzaine de bénévoles, a repris ses activités (bêchage des parterres, semis et repiquage de fleurs, plantations...).

Son but est de rendre plus attrayant notre village en l'égayant de touches florales et de décors paysagers. Nous sommes aidés dans cette tâche par les employés communaux mais nous sommes toujours à la recherche de nouveaux volontaires : si

vous aimez les fleurs et les petits travaux de jardinage dans la convivialité, venez nous rejoindre. Vous serez accueillis avec plaisir : aucune qualification n'est requise ! Nous faisons seulement appel aux bonnes volontés.

Par ailleurs, pour financer les achats de plants (entre autres), nous recueillons les papiers (journaux, revues, publicités) dans la benne de camion bâchée, de couleur verte, située sur le parking du gymnase R. Busnel, à côté des containers de tri.

Non seulement vous ferez un geste écologique en participant au recyclage du papier mais vous aiderez notre association : pour information, la vente des papiers a procuré à notre association une recette de 500 euros environ en 2014. Nous vous demandons de privilégier ce contenant plutôt que le container à papiers qui est à proximité, en rappelant que les cartons, les objets plastifiés et métalliques (classeurs scolaires notamment) n'y ont pas leur place et qu'il est souhaitable, dans la mesure du possible, que les papiers soient ficelés en paquets pour faciliter ensuite leur manutention.

Merci d'avance pour votre compréhension et votre aide.

J.F. Colas

Renseignements :

Marie-Claude Félix - 04 74 30 26 07



Club des retraités



À l'occasion du repas de fin d'année, Marc Chapaton, président, et l'ensemble des convives ont chaleureusement remercié Simone Chatelet pour son engagement au sein du bureau et lors des différentes manifestations ainsi que son mari Jean.

Le club se réunit le second jeudi du mois, de septembre à avril pour différentes activités : jeux de carte, scrabble, pétanque... Ces rencontres conviviales sont ponctuées de multiples goûters thématiques préparés par les participants bugnes, galettes, crêpes...).

Renseignements :

Marc Chapaton - 04 74 30 21 90

Comité des fêtes

Pour tous vos événements, le comité des fêtes de Confrançon vous propose sa vaisselle et son matériel en location.

Location matériel :

- Remorques, caisse frigo attelage voiture
- 2 Chapiteaux 6x9 et 5x12; un tunnel 21x8
- Tables + chaises
- Friteuse à gaz 3 bacs séparatifs
- Brûleurs

Location de vaisselle (Maximum 120 personnes) :

- Assiettes (plates, creuses, à dessert)
- Couverts (fourchettes, couteaux, petites cuillères, grosses cuillères)
- Verres (canon, ballon, coupes) ; tasses à café
- Coupelles à fromage
- Pichets à vin, à eau, à bière
- Louches, écumoières, toutes sortes d'ustensiles
- Casseroles grosse capacité, grosses poêles, gros plats à four, grosses passoires

- Chinois, planches à découper
- Plats inox plat et creux, saladiers
- Panières à pain, découpe pain
- Seau à champagne, plateaux

En kit : 1 assiette plate + 1 assiette à dessert + 1 couteau + 1 fourchette + 1 petite cuillère + 2 verres eau et vin + 1 coupe + 1 tasse à café 1.50 € le kit

Un chèque de caution vous sera demandé.

Le comité des fêtes est à votre disposition pour établir gratuitement un devis de location pour vos événements (fête de famille, fête de fin d'année, mariage, baptême, anniversaire, repas d'association...).

Les prochains rendez-vous du comité des fêtes :

- fête patronale les 20 et 21 juin
- forum des associations le 5 septembre

Renseignements :

Le comité des fêtes - 06 43 40 50 18

Le Clic



Le Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique des Pays de Bresse est un espace d'accueil et d'information pour les personnes de 60 ans et + et leur entourage.

Un accueil uniquement sur rendez-vous a lieu à Montrevel le 2^{ème} mardi du mois de 9h à 11h30 à l'école de musique.

Renseignements : 04 74 30 78 24
contact@clicdespaysdebresse.org
<http://www.clicdespaysdebresse.org>

Ligue contre le cancer



Pour aider la recherche et soutenir les familles face à la maladie, les déléguées de la ligue contre le cancer tiendront une permanence au supermarché Casino le samedi 12 et le dimanche 13 septembre 2015.

Elles seront aussi présentes au forum des associations, qui aura lieu à Confrançon le samedi 5 septembre 2015.

Les déléguées de la commune

Marie VELON - Christiane BROYER - Danièle FARENC - Mireille CARJOT



Danielle FARENC, notre déléguée communale, a reçu la croix de bronze pour services rendus à la Croix Rouge Française lors de la dernière assemblée générale

Croix Rouge

La Croix Rouge assurera une permanence au Casino de Confrançon les samedi 27 et dimanche 28 juin le matin, pour recueillir vos dons. Chaque don est sujet à une réduction d'impôts de 75%.

Des familles de la commune ont bénéficié de colis alimentaires deux fois par mois, ou des aides financières. Les dossiers soumis par les services sociaux sont examinés par le bureau local de la Croix Rouge.

Je recrute des bénévoles pour étendre des actions d'aides sur la commune, il suffit d'un gros cœur et d'un peu de temps. N'hésitez pas à contacter la Croix Rouge.

Renseignements :

Danièle Farenc - 04 74 30 26 66

Repas du CCAS

Le CCAS, centre communal d'action sociale est heureux de vous inviter au traditionnel repas qui aura lieu à la salle des fêtes le dimanche 27 septembre 2015 à midi. Le repas est offert aux personnes de 70 ans et plus. Les conjoints et membres du club du troisième âge sont les bienvenus moyennant une participation.

Pour s'inscrire, compléter le coupon réponse ci-dessous et le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie ou en téléphonant à :

Marie-Claude Félix au 04 74 30 26 07

Coupon Réponse

Coupon à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie ou à retourner à Marie-Claude FELIX

Nom : Prénom :

Nom : Prénom :

participera (ront) au repas du dimanche 27 septembre 2015.

Sur demande de votre part, le transport aller et retour peut être assuré par les membres du CCAS.

confrançon

20-21 JUIN 2015



VOGUE



DJ POWER DANCE



**FEU
D'ARTIFICE**

PAELLA

«DU SOLEIL DANS LA CUISINE»



REPAS SAMEDI SOIR - DIMANCHE MIDI

15€ ADULTE

12€ ENFANT

FEU D'ARTIFICE : 22H30